

Bulletin FrancoPaix



UQAM



CHAIRE **RAOUL-DANDURAND**
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES

Centre FrancoPaix

Vol. 9, n° 3

MARS 2024



Maintien de la paix onusien en Afrique : point final ou fin d'un cycle?

Denis M. Tull

Nouvelles et annonces

PAGE 8

Maintien de la paix onusien en Afrique : point final ou fin d'un cycle ?

Denis M. Tull



Denis M. Tull

Chercheur - German Institute for
International and Security Affairs



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Les opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies (ONU) en Afrique, qui regroupent environ 80 % des Casques bleus déployés dans le monde, **sont confrontées à des défis majeurs** dans le cadre de leurs opérations les plus importantes en République centrafricaine (RCA), en République démocratique du Congo (RDC), au Mali et au Soudan du Sud.

Une décennie après leur lancement, leur capacité à instaurer la paix est de plus en plus remise en question. Trois principaux facteurs mettent à l'épreuve la légitimité du maintien de la paix onusien : 1) la nature changeante des conflits en Afrique; 2) la concurrence stratégique accrue entre les puissances mondiales; et 3) la nature des mandats du Conseil de sécurité.

Les observateurs constatent ainsi un déclin de l'utilisation des soldats de la paix de l'ONU, une diminution de l'influence normative onusienne, un risque de disparition des missions de stabilisation et un glissement vers des missions politiques moins risquées.

Les efforts de collaboration avec les organisations régionales africaines et la résolution de la question du financement pourraient devenir des alternatives indispensables à la survie du maintien de la paix.



Photo couverture : Opération conjointe MONUSCO – Forces armées de RDC dans la région de Béni.

Crédits : UN Photo/ Sylvain Liechti, 21 mars 2014.

Malgré un bilan historiquement positif, les opérations de paix de l'ONU sont confrontées à des défis croissants, particulièrement dans les missions les plus importantes en Afrique, qui représentent la majorité des troupes déployées¹. De plus, les opérations onusiennes sont perçues comme inefficaces et en crise de légitimité par les observateurs, et ce, alors que l'on constate une diminution des Casques bleus de 107 000 en 2016 à 78 000 à la fin de l'année 2023. L'évolution de la dynamique des conflits armés met à l'épreuve les principes traditionnels du maintien de la paix dans un contexte international défavorable, marqué par un ordre multipolaire tendu qui pose des obstacles supplémentaires.

Ce document² examine trois facteurs interdépendants : 1) la nature changeante des conflits en Afrique; 2) la concurrence stratégique accrue entre les puissances mondiales; et 3) la nature des mandats du Conseil de sécurité (CS). L'ensemble de ces facteurs pose un défi important pour la résilience et la légitimité des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Au Mali, l'insatisfaction générale à l'égard de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a finalement conduit les autorités maliennes à demander le retrait de ses 15 000 Casques bleus, ce qui a été fait à la fin de l'année 2023. Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a pris la même décision et les Nations unies n'ont eu d'autre choix que d'accepter de mettre fin à la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) d'ici 2024³.

Des défis locaux : l'évolution de la nature des conflits en Afrique

La nature et la forme des conflits en Afrique ont évolué de manière significative au cours des 15 dernières années, soulevant des défis majeurs pour les opérations de paix, en particulier en République centrafricaine (RCA), en RDC, au Mali et au Soudan du Sud. La perte d'efficacité de ces missions est en partie attribuée à la nature changeante des conflits et l'émergence de nouveaux

éléments tels que le djihadisme et les technologies de pointe dans la guerre civile⁴.

Cette complexité croissante peut être considérée comme une forme de fragmentation, tant au niveau des conflits eux-mêmes que des divers acteurs impliqués⁵. Ainsi, des conflits de différentes natures coexistent dans le cadre plus large d'une guerre civile. En Afrique, la plupart des conflits contemporains combinent différents types de conflits armés : étatiques, non étatiques – impliquant des groupes armés organisés distincts du gouvernement – et intraétatiques, soit des conflits internationalisés dans lesquels un soutien matériel est fourni par des gouvernements étrangers ou des acteurs armés non étatiques.

»
« La complexité croissante des conflits découle d'une fragmentation tant des conflits que de leurs acteurs. »

Les tendances les plus récentes confirment la remise en question de la conception traditionnelle de la guerre civile, en soulignant que seulement 23 %⁶ des événements violents dans les pays les plus touchés par la guerre impliquent des groupes rebelles ou insurgés au sens conventionnel du terme. Seuls 12 % d'entre eux opposent des acteurs non étatiques aux forces de sécurité de l'État – la majorité des violences politiques (77 %) se produisant en dehors des conflits nationaux traditionnellement qualifiés de « guerre civile » et impliquant divers types de violence et d'acteurs armés.

Dans les pays où ont lieu les plus grosses opérations de paix de l'ONU, la présence combinée de différents types de conflits et d'acteurs crée un réseau complexe qui remet en question les étiquettes simplistes telles que « le conflit malien ». Ces configurations contemporaines ne sont pas des cas clairs de « guerre civile », mais plutôt des théâtres de guerre façonnés par des conflits variés et hybrides. Les divers théâtres de guerre où opère l'ONU tendent

à partager des caractéristiques communes : gouvernements défailants, vastes territoires nationaux et pays voisins problématiques. Ainsi, la violence prend souvent naissance dans des zones en marge de l'État où l'inefficacité des institutions alimente les tensions.

La complexité croissante des conflits découle d'une fragmentation tant des conflits que de leurs acteurs. Cette fragmentation se caractérise par des alliances opportunistes et changeantes entre les différents belligérants. Leurs faibles capacités militaires contribuent à la persistance de conflits de faible intensité en marge de l'État central. Un nombre important d'acteurs armés opère sur le continent africain : la base de données du projet ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project) y recensait plus de 3 000 groupes armés non étatiques organisés en 2022⁷.

Les conflits prolongés dans l'est de la RDC illustrent l'exacerbation de cette fragmentation, le nombre de groupes armés passant d'une vingtaine en 2008 à plus de 120 en 2022. Le paysage de la violence politique semble plus peuplé que jamais, avec des acteurs ayant un horizon d'action infranational et local ainsi qu'un bon degré d'autonomie malgré leurs liens avec les élites nationales. La cohésion organisationnelle et l'alignement des intérêts sont faibles et les programmes politiques sont instables, ce qui rend les approches conventionnelles de rétablissement de la paix largement inefficaces.

L'émergence de groupes djihadistes violents au cours des 15 dernières années représente un nouvel élément important dans les conflits armés en Afrique. Contrairement à la période précédant les années 2000 où le phénomène était largement limité à l'Algérie et à la Somalie, ces groupes sont aujourd'hui impliqués dans presque tous les conflits armés majeurs sur le continent. Les djihadistes représentent un défi unique; ils ont des objectifs politiques souvent difficiles à discerner et un programme politico-idéologique difficile à concilier avec les systèmes politiques existants. La négociation autour de la répartition du pouvoir politique devient improbable, ce qui rend la « primauté de la politique » difficile pour les opérations de paix de l'ONU. Lorsque

les djihadistes s'excluent eux-mêmes des solutions politiques ou sont exclus par les autorités gouvernementales et les médias extérieurs – comme ce fut le cas au Mali –, les efforts de paix sont vains, ce qui constitue une menace directe pour la sécurité des Casques bleus.

Des défis globaux : évolution des dynamiques mondiales de puissance

Les opérations de maintien de la paix des Nations unies sont confrontées à un double défi : l'évolution de la nature des conflits et les pressions croissantes exercées par les grandes puissances mondiales. Malgré les changements intervenus au sein de l'administration américaine, qui préconise une réduction significative des dépenses entre 2015 et 2021, la nature des conflits est devenue plus complexe, notamment en raison de l'émergence du djihadisme et des technologies avancées.

La concurrence mondiale entre les puissances pèse sur les opérations de paix, comme en témoigne l'escalade des tensions entre les membres permanents (P5) du CS depuis les conflits en Syrie et en Libye en 2011 et l'invasion de la Crimée par la Russie en 2014. La situation s'est aggravée avec l'invasion russe de l'Ukraine en 2022, qui a soulevé des questionnements sur

des enjeux auparavant non controversés comme le maintien de la paix, en particulier en Afrique.

Par exemple, au Mali, le CS n'a pas réussi à voter à l'unanimité en faveur de la prolongation du mandat de la MINUSMA en 2022 en raison de confrontations diplomatiques entre puissances mondiales. La Chine et la Russie se sont abstenues, s'alignant sur les préoccupations maliennes en matière de souveraineté, de non-ingérence et de droits humains. Le cas du Mali met en lumière deux tendances qui posent un défi au maintien de la paix de l'ONU tel que nous le connaissons depuis le début des années 90.

La première concerne les tensions internationales qui se manifestent au sein du CS de l'ONU et qui s'étendent à des questions jusqu'alors relativement peu controversées telles que le maintien de la paix en Afrique. Pour les opérations de paix sur le terrain, les divisions au sein du CS et, conséquemment, le soutien international limité affaiblissent leur légitimité et leur autorité vis-à-vis des gouvernements hôtes, soucieux de leur souveraineté, ainsi que des autres acteurs locaux impliqués dans le conflit.

La deuxième tendance renvoie à la nature et l'identité du maintien de la paix. Ne se contentant plus de fournir des troupes, les États du «Sud global» cherchent de plus en plus à s'impliquer dans la définition des termes du débat sur le maintien de la paix. Parallèlement, les jeux de puissance

en mutation sur la scène internationale et la résurgence de l'autoritarisme suggèrent que le maintien de la paix s'éloignera progressivement de son idéologie libérale pour «se concentrer sur l'accompagnement politique, la médiation impartiale par une tierce partie, la stabilité et l'assistance technique» – des objectifs qui sont moins intrusifs et, donc, moins susceptibles de



« Les opérations de maintien de la paix des Nations unies sont confrontées à un double défi : l'évolution de la nature des conflits et les pressions croissantes exercées par les grandes puissances mondiales. »

créer des divisions⁹.

L'influence des États non libéraux pose un problème, en particulier la Chine qui est le pays parmi les P5 qui fournit le plus de troupes et le cinquième contributeur aux opérations de paix de l'ONU. Elle souhaite ainsi avoir davantage son mot à dire dans les nominations des dirigeants onusiens et



Photo : Rencontre entre leaders communautaires et officiers des droits de l'homme au camp de la MINUSMA de Ménaka.
Crédits : MINUSMA / Marco Dormino, 14 mai 2018.

”

« *Le maintien de la paix dans son ensemble n'est pas en crise; le problème concerne plus spécifiquement les missions multidimensionnelles et de stabilisation.* »

visé à diriger le Département des opérations de paix de l'ONU. Ce changement d'influence pourrait remodeler les principes du maintien de la paix en faveur d'approches moins intrusives. Dans ce débat plus large, les États africains revendiquent eux aussi un plus grand rôle.

En tant que principaux bénéficiaires et contributeurs, les pays africains cherchent à mettre en place des réformes, ce qui entraîne inévitablement des tensions, mais offre également la possibilité de renforcer et de légitimer le maintien de la paix onusien. En 2022, les membres africains du CS ont dévié de leur alignement historique avec les États-Unis, la France et le Royaume-Uni en se joignant fréquemment aux abstentions de la Chine et de la Russie lors de votes de résolutions liées au maintien de la paix. Ce changement témoigne de l'évolution des dynamiques de pouvoir et souligne la nécessité pour le maintien de la paix onusien de s'adapter à un paysage mondial en mutation.

Le Conseil de sécurité : des missions vouées à l'échec

La crise du maintien de la paix de l'ONU découle donc à la fois de dynamiques internes et de changements dans le paysage politique mondial. Le CS, en tant qu'autorité chargée de superviser le maintien de la paix, contribue au problème en élargissant à l'excès ce concept. Son incapacité à tirer des leçons des erreurs passées et à adapter sa vision et ses objectifs (souvent trop ambitieux) ne fait qu'exacerber les difficultés. Malgré ces problèmes évidents, le CS ne semble pas prêt à faire des ajustements significatifs. La France, maître d'œuvre des principales missions, illustre cette tendance en maintenant des approches stratégiques inefficaces, comme observée au Mali.

Notons que le maintien de la paix dans son ensemble n'est pas en crise; le problème concerne plus spécifiquement les

missions multidimensionnelles et de stabilisation. Celles-ci, très répandues en Afrique, impliquent le déploiement de soldats de la paix dans un contexte de violence. Les missions doivent donc arrimer intervention musclée (*forceful intervention*) et imposition de la paix (*peace enforcement*).

Les textes des mandats de stabilisation incitent les missions à s'attaquer aux groupes armés de manière coercitive, à la limite de la contre-insurrection et du contre-terrorisme. Les objectifs des missions de stabilisation sont liés à la construction et au développement des capacités des États, aidant ainsi les gouvernements nationaux. Cela crée une ambiguïté normative et risque de positionner les opérations de paix en tant que parties intégrantes du conflit.

L'idée selon laquelle la gestion des conflits fondée sur la coercition aboutit à de meilleurs résultats n'est pas appuyée par des données empiriques. Les missions de l'ONU sont mal équipées pour faire face à une violence soutenue, ce qui compromet leur



rôle en tant qu'acteurs politiques encourageant des solutions pacifiques. En outre, la stabilisation centrée sur l'État contredit les principes d'impartialité, ce qui met en péril la crédibilité de l'ONU et expose ses missions à des manquements en matière de droit international humanitaire.

Perspectives d'avenir

Les opérations de maintien de la paix de l'ONU sont soumises aux pressions multiples des contraintes financières, de la concurrence stratégique et de la refonte du système international, ce qui affecte leur légitimité.

Dans un avenir proche, les tensions internationales accrues pourraient conduire à des opérations de paix de l'ONU plus modestes, c'est-à-dire des missions traditionnelles – potentiellement co-déployées avec des forces extérieures à l'ONU – aux objectifs et mandats limités. Les missions politiques spéciales seront probablement privilégiées, puisqu'elles sont moins dispendieuses et controversées.

Alors que le système international se transforme en un environnement multipolaire et tendu, le maintien de la paix de l'ONU s'adaptera à la montée des puissances non libérales, notamment la Chine et la Russie, en mettant l'accent sur la souveraineté et la non-ingérence. En Afrique, cette dynamique pourrait être plus prononcée en raison de l'influence des rivalités entre puissances régionales et la hausse de l'agentivité des États africains.

La gestion de conflits dans des contextes hostiles reste un défi. Les limites des missions de stabilisation actuelles sont évitables : le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, les a reconnues, tout en soulignant le rôle central de l'Afrique dans le domaine de la paix et de la sécurité. Dès lors, une question demeure : comment aborder les conflits pour lesquels les missions de l'ONU n'offrent, au mieux, que des solutions partielles? Les organisations régionales africaines sont potentiellement plus enclines et aptes à employer la coercition, agissant rapidement à titre de premiers répondants. Cependant, elles peuvent présenter des faiblesses dans des domaines où les missions de l'ONU excellent, tout particulièrement la dimension civile de la stabilisation et de la consolidation de la paix.



« Les opérations de maintien de la paix de l'ONU sont soumises aux pressions multiples des contraintes financières, de la concurrence stratégique et de la refonte du système international, ce qui affecte leur légitimité. »

Une solution envisageable serait de diviser le travail dans les contextes hostiles en préconisant un co-déploiement avec des organisations régionales, ou encore des missions conjointes et hybrides. Jusqu'à présent, les obstacles financiers et la dépendance de l'Union africaine (UA) envers les donateurs extérieurs empêchent l'Afrique de s'impliquer davantage. Toutefois, des changements pourraient être en cours, sur la base de la proposition d'Antonio Guterres qui suggère de recourir plus fréquemment à des missions conjointes UA-ONU ou que l'ONU offre un soutien logistique aux opérations africaines, financées par les contributions des États membres⁹. Cette proposition a finalement été approuvée par le CS des Nations unies en décembre 2023 (résolution 2719) : celui-ci a accepté d'examiner, au cas par cas, les demandes du Conseil de paix et de sécurité de l'UA relatives à l'obtention d'une autorisation pour accéder aux contributions obligatoires des Nations unies pour les opérations de soutien à la paix menées par l'Afrique. Du point de vue des pays africains, il s'agit d'une décision novatrice en termes opérationnels. Cependant, à plus grande échelle, des défis majeurs persistent pour redynamiser l'ONU, tels qu'une réforme du CS qui garantirait une représentation africaine adéquate dans les décisions, notamment celles concernant les opérations de maintien de la paix¹⁰.

Traduit de l'anglais par
Nicolas Klingelschmitt



Photo : : Visite du Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres à la grande mosquée de Mopti, Mali.
Crédits : MINUSMA, 30 mai 2018.



BULLETIN FRANCOPAIX
Vol. 9, n° 3 • MARS 2024

- 1 Barbara F. Walter, Lise Morje Howard et V. Page Fortna, « [The Extraordinary Relationship between Peacekeeping and Peace](#) », *British Journal of Political Science* 51, no. 4 (2021): 1705-1722.
- 2 Le contenu de ce bulletin est basé sur l'article « [UN Peacekeeping in Africa : The End of a Cycle ? Between Changing warfare, Impossible Mandated and Geopolitics](#) » de Denis M. Tull publié chez Megatrends Afrika en juillet 2023.
- 3 Agence France Presse, « [UN Security Council agrees to early withdrawal of Peacekeepers from DR Congo](#) », 19 décembre 2023, VOA News.
- 4 Paul D. Williams, « Continuity and Change in War and Conflict in Africa », *Prism* 6, no. 4 (2017), 33-45.
- 5 Johan Brosché, Desirée Nilsson et Ralph Sundberg, « Conceptualizing Civil War Complexity », *Security Studies* 32, no. 1 (2023): 137-165.
- 6 ACLED Conflict Severity Index, [A New Measure of the Complexities of Conflict](#), 19 January 2023.
- 7 *Ibid.*
- 8 Cedric de Coning, « [The Future of UN Peace Operations: Principled Adaptation through Phases of Contraction, Moderation, and Renewal](#) », *Contemporary Security Policy* 42, no. 2 (2021): 218.
- 9 Mise en œuvre des résolutions 2320 (2016) et 2378 (2017) du Conseil de sécurité, et considérations relatives au financement des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine mandatées par le Conseil de sécurité, Secrétaire général des Nations unies, 1er mai 2023 S/2023/303.
- 10 Débat public du Conseil de sécurité de l'ONU - Maintien de la paix et de la sécurité internationales : « [New Orientation for Reformed Multilateralism](#) », Déclaration de l'Amb. Martin Kimani, New York, 14 décembre 2022.



Climate Security and its Challenges

Colloque international présenté par

**Centre FrancoPaix
& Association canadienne sur la sécurité climatique**

8 et 9 avril 2024

Salon Orange (UQAM) & en ligne

**POUR CONNAÎTRE TOUS LES DÉTAILS ET
POUR S'INSCRIRE : CLIQUEZ ICI**

Organized by :

UQAM



CHAIRE RAOUL-DANDURAND
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES
Centre FrancoPaix

Association canadienne sur la
sécurité climatique



Partners :



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



NOUVELLES ET ANNONCES

→ **Bruno Charbonneau**

a publié le texte « Une nouvelle approche s'impose face au changement climatique » dans *La Presse* du 29 février.
[Pour le lire](#)

→ **Sarah-Myriam Martin-Brûlé**

a participé au Paris Security and Defense Forum le 13 et 14 mars. Elle a également donné la conférence « Out of the Blue: the Future of Peace Operations » dans le cadre du Forum international sur la paix, la sécurité et la prospérité.

→ **Sarah-Myriam Martin-Brûlé et Marie-Eve Desrosiers**

ont donné une formation sur l'Afrique dans le cadre de l'Institut de la diplomatie du Québec pour les fonctionnaires du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec.

→ **Adib Bencherif**

a publié l'article « [Political nomadism and the jihadist "safe haven" in Northern Mali : an entry point through Tuareg relational political dynamics](#) » dans le *Journal of Modern African Studies*.

→ **Jean-Baptiste Jeangène Vilmer**

a co-dirigé l'ouvrage *Le monde du renseignement : approches, acteurs, enjeux* publié aux Presses universitaires de France. Sarah-Myriam Martin-Brûlé y signe le chapitre « Le renseignement onusien ».

→ La seconde édition du livre *Géopolitique de l'Afrique* écrit par Sonia le Gouriellec vient de paraître aux éditions Que sais-je?.

→ **Niagalé Bagayoko**

a publié l'article « [L'armée française au Sahel : un corpus doctrinal à l'épreuve](#) » dans la revue *Politique étrangère* publiée par l'Institut français des relations internationales.



Au FrancParler

Animé par Sarah-Myriam Martin-Brûlé et Nicolas Klingelschmitt

La fin du G5 Sahel

Avec Moda Dieng et Philippe Frowd

TOUS LES ÉPISODES ICI



→ Bulletin FrancoPaix - Appel à contributions

Dans un espace francophone en constante mutation, où les enjeux locaux et régionaux de la sécurité, du développement et de la démocratie, souvent protéiformes, se mêlent aux jeux d'influence géopolitiques mondiaux et aux dynamiques transnationales, il est essentiel de saisir l'ensemble des aspects grâce à des analyses expertes et rigoureuses.

Depuis 2016, le Bulletin FrancoPaix a pour objectifs de valoriser, vulgariser et diffuser la recherche produite en français dans le domaine des études sur la paix et sur les conflits. Il s'adresse à un public informé, universitaire, praticien et professionnel. Il est distribué dans les réseaux universitaires et professionnels (onusiens, ONG et autres) et rejoint, également, près de 10,000 abonnés à l'infolettre de la Chaire Raoul-Dandurand. Chaque mois, nous publions des analyses décryptant les défis à la paix, à la démocratie, au développement et à la sécurité dans l'espace francophone, les causes et les conséquences des conflits ou interventions en cours, toujours dans une perspective transdisciplinaire et critique. Nous ouvrons également nos colonnes aux enjeux portant sur les espaces africains non francophones.

Si vous êtes chercheur.e, expert.e ou praticien.ne et désirez contribuer à notre mission et à nos débats, soumettez-nous votre proposition ! Si celle-ci est acceptée, notre comité éditorial vous accompagnera dans l'écriture, l'évaluation, les révisions et la publication de votre article (de 1500 à 2500 mots). De courts décryptages (800 à 1200 mots) sur un sujet d'actualité sont également les bienvenus. Votre contribution sera publiée dans notre bulletin mensuel et partagée sur nos réseaux sociaux. Un appui financier est possible (mais jamais garanti) pour les jeunes chercheur.e.s une fois le texte publié et seulement si les fonds sont disponibles.

Pour nous soumettre une proposition de contribution :

- Nom des auteur.e.s
- Affiliation institutionnelle et titre
- Adresse courriel
- Titre de la contribution
- Résumé (200 mots)

À envoyer à l'adresse : francopaix@protonmail.com

ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEUR EN CHEF

Bruno Charbonneau

Directeur du Centre FrancoPaix

Professeur titulaire, Collège militaire royal de Saint-Jean

RÉDACTEUR ADJOINT ET COORDONNATEUR

Nicolas Klingelschmitt

Doctorant, Université du Québec à Montréal

RÉVISION

Daphné St-Louis Ventura

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

Adib Bencherif

Professeur adjoint, Université de Sherbrooke

Nadège Compaoré

Professeure adjointe, Université de Toronto

Marie-Eve Desrosiers

Professeure agrégée, Université d'Ottawa

Cédric Jourde

Professeur agrégé, Université d'Ottawa

Sarah-Myriam Martin-Brûlé

Professeure agrégée, Université Bishop's

Mulry Mondélice

Professeur adjoint, Collège militaire royal de Saint-Jean

Maxime Ricard

PhD, chercheur associé, Centre FrancoPaix

Tatiana Smirnova

PhD, postdoctorante, CIDIS de l'Université de Sherbrooke

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

CHAIRE RAOUL-DANDURAND | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca | dandurand.uqam.ca

Retrouvez-nous sur Twitter : @CFrancoPaix et @RDandurand

PARTENAIRE

